

Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RA1201 Fondements disciplinaires et didactiques : Linguistiq			
Ancien Code	PERA1B21LING	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EAB1210		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte David GORET (goret@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Catherine GOOR (goorc@helha.be) HELHa Loverval Henri François LORIAU (loriauh@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger ou de corriger un texte, avec ou sans outils, en atteignant le socle minimum de formes correctes annoncé dans la fiche descriptive.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'appliquer à bon escient, de restituer, d'analyser et de justifier les notions linguistiques travaillées.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement de :

1. Reconnaître les différents groupes dans la phrase simple
2. Identifier la classe grammaticale d'un mot
3. Identifier la fonction d'un mot ou d'un groupe de mots
4. Identifier les catégories de verbes
5. Identifier la voix active et la voix passive et expliquer leur usage
6. Identifier et caractériser les types et formes de phrases
7. Maîtriser l'API
8. Décrire comment fonctionne l'orthographe française
9. Décrire et expliquer comment fonctionne la conjugaison française : radical, terminaison, correspondance temps simple-temps composé, règles de formation, valeurs des temps
10. Rédiger un texte ou corriger un texte, expliquer des savoirs langagiers (notions grammaticales, lexicales et orthographiques)[1].

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

[1] En tant que scripteur confirmé, l'étudiant fera preuve d'une maîtrise des savoirs langagiers (orthographe lexicale, orthographe grammaticale et syntaxe) avec 98,5 % de formes correctes.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERA1B21LINGA Fondements disciplinaires et didactiques : Linguistique 90 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERA1B21LINGA Fondements disciplinaires et didactiques : Linguistique 60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements disciplinaires et didactiques : linguistique			
Ancien Code	13_PERA1B21LINGA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEAB1211		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Henri François LORIAU (loriauh@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger ou de corriger un texte, avec ou sans outils, en atteignant le socle minimum de formes correctes annoncé dans la fiche descriptive.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'appliquer à bon escient, de restituer, d'analyser et de justifier les notions linguistiques travaillées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement de :

1. Reconnaître les différents groupes dans la phrase simple
2. Identifier la classe grammaticale d'un mot
3. Identifier la fonction d'un mot ou d'un groupe de mots
4. Identifier les catégories de verbes
5. Identifier la voix active et la voix passive et expliquer leur usage
6. Identifier et caractériser les types et formes de phrases
7. Maîtriser l'API
8. Décrire comment fonctionne l'orthographe française : la syntaxe d'accord (cf. UE2201 pour système et didactique de l'orthographe)
9. (facultatif) Décrire et expliquer comment fonctionne la conjugaison française : radical, terminaison, correspondance temps simple-temps composé, règles de formation, valeurs des temps
10. (facultatif) Rédiger un texte ou corriger un texte, expliquer des savoirs langagiers (notions grammaticales, lexicales et orthographiques).

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Description:

- maîtrise du métalangage et de l'analyse grammaticale (notions de base, classes grammaticales et fonctions, structures de la phrase simple, types et formes de phrases...),

- notions de phonétique,
- système de l'orthographe française (spécifiquement syntaxe d'accord),
- système du verbe français (catégories, voix, accord du verbe, accord du participe passé, aspect...),
- éléments de didactique de la conjugaison et de l'accord du verbe,
- ...

Démarches d'apprentissage

Développement des contenus de manière théorique, didactique et interactions avec les étudiants (exercices, observations, réflexions, synthèses, révisions, présentations orales sur des points de matière).

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices et des explications supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins.

Sources et références

Les étudiants disposent des ouvrages de référence nécessaires en bibliothèque.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

les fichiers déposés sur Connected, les feuilles de cours distribuées en classe, les notes personnelles des étudiants et les recherches complémentaires dans les ouvrages de référence.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour ce qui concerne l'évaluation en cours de quadrimestre : Pour ce cours, il n'y aura pas de TJ (les exercices réalisés en cours de quadrimestres seront formatifs). Nous allons probablement envisager la réalisation de 1 ou 2 tests formatifs en cours de quadrimestre.

Pour ce qui concerne l'évaluation en fin de quadrimestre : Il y aura un examen divisé en deux parties, chacune étant obligatoire pour que l'épreuve soit considérée comme étant complète. La première partie sera écrite (partie pratique) et comptera pour 50 % de la note globale, la deuxième partie sera orale (partie théorique) et comptera pour 50 % de la note globale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre

modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).